

DECLARATION EN MATIERE DE STRATEGIE ERASMUS

La stratégie internationale (UE et hors UE) du CFA Stephenson.

Une structure s'occupe du secteur international sous la responsabilité du directeur et en collaboration avec l'ensemble des équipes pédagogiques et les services concernés. Notre stratégie internationale s'oriente vers une institutionnalisation de ce secteur clé.

a) Nos partenaires sont choisis selon les critères suivants :

- pédagogie proche de nos pratiques d'apprentissage
- secteur d'activité
- professionnalisation
- innovation pédagogique
- ouverture à l'international

b) Nous privilégions l'Europe et les zones géographiques des langues utiles dans le milieu de l'entreprise et enseignées au Centre de Formation d'Apprentis (CFA). La maîtrise au moins d'une langue étrangère conditionne les possibilités d'évolution et de mobilité interne à l'entreprise ainsi que sur le marché du travail à l'international. Nous sensibilisons nos apprenants à cette dimension internationale particulière.

Nous sommes sensibles aux destinations émergentes en tant que pôle touristique (Croatie, destination phare et en renouveau, Maroc, autre destination phare pour nos BTS Tourisme). Nous nous basons également sur des critères d'ordre professionnel et/ou pédagogique (Allemagne, 1^{er} partenaire économique pour la France pour nos sections commerce ; Canada, pour sa réputation de pionnier en matière pédagogique, son sens de l'accueil et de l'hospitalité d'un point de vue professionnel ; Portugal, acteur similaire à notre établissement pour nos niveaux IV en commerce).

Aussi au CFA nous privilégions soit les courts séjours, réalisables sans pénaliser économiquement l'entreprise française qui accueille qui accueille le jeune dans le cadre de son contrat de travail (formation en apprentissage) soit le programme EUROSTART. Ce dernier correspond à une année passerelle entre deux formations en apprentissage :

- en amont (2 mois env.) une préparation linguistique, interculturelle et une aide au départ
- au retour (2 mois env.) un travail de valorisation des compétences professionnelles, linguistiques et personnelles acquises durant ce stage en entreprise avec une reconnaissance des différentes compétences (TOEIC ou équivalent, Europass Mobilité, CV européen, etc.) et soutenance bilingue d'un rapport de stage avec remise d'attestation de participation.

c) Le public cible pour les courts séjours (de 1 à 2 semaines) : BTS et Bac Professionnels. Pour des apprentis de niveau IV ces courts séjours sont une première approche et une prise de conscience réelle de l'importance des langues et des possibilités que peuvent offrir l'Europe pour la formation et l'employabilité. Ces courts séjours constituent une assise pour découvrir et comprendre la notion d'interculturalité.

En BTS Commerce, un challenge est organisé pour les classes de 1^{ère} année afin de déterminer le groupe qui partira. Les apprentis doivent présenter par oral un dossier sur la destination (géographie, culture, économie, éducation) et un projet de communication avec les étudiants qui les accueillent (valorisation des échanges entre apprentis français et étrangers, permanence des contacts). Ils sont également jugés sur leur présentisme et sont soumis à 2 tests en anglais avec

prise en compte des progrès réalisés entre ces 2 tests. Tous les groupes sont récompensés et les travaux réalisés valorisés dans leur cursus.

Dans le cadre du projet EUROSTART, un jury sélectionne les apprentis sur la base d'un dossier de candidature où sont évalués principalement leur présentisme, leur motivation (professionnelle, linguistique et personnelle), leur projet de formation et professionnel à court et à moyen terme. Avec la charte nous serons en mesure de poursuivre et de développer le programme EUROSTART car il repose actuellement sur le dispositif européen Leonardo qui s'arrête. Nous continuerons à permettre à des apprentis « décrocheurs » ou de faible niveau de progresser.

Pour nos apprentis, découvrir une nouvelle culture, être confrontés à de nouvelles méthodes de travail et à un nouvel environnement professionnel, comprendre l'importance de l'interculturalité et la pratiquer, représentent un atout majeur pour leur poursuite de formation en niveau supérieur, et de ce fait, pour leur insertion professionnelle.

L'antériorité et notre pratique usuelle et constante dans les domaines listés ci-dessous nous serviront de base pour poursuivre et intensifier notre démarche à l'international dans le cadre de la Charte Erasmus :

- échanges,
- organisation de séjours et de stages à l'étranger,
- accueil de délégations étrangères (Cameroun, Tunisie, Italie, Portugal Allemagne, notamment),
- accueil d'étudiants étrangers (sous l'égide de l'université d'accueil, partenaire du CFA pour les niveaux II) dans le cadre d'Erasmus ou d'un programme UNESCO (accueil de futurs professionnels camerounais à la formation tourisme à l'IREST [Sorbonne] et au CFA pour la partie professionnelle et informatique qui a permis la création du département Tourisme à l'Université de Yaoundé 1 et de Douala).
- recherche de partenaires.

Stratégie du CFA Stephenson pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme Erasmus.

Nos projets de mobilité ont pour objectif de renforcer les compétences linguistiques, professionnelles ou personnelles de nos apprentis afin de leur redonner confiance. Ils leur permettent également de leur faire prendre conscience de l'internationalisation des formations comme du marché du travail.

En adéquation avec le programme Erasmus, le CFA s'est déjà engagé dans la formatisation et la valorisation des compétences acquises lors des stages effectués à l'étranger (courts séjours de mobilité et EUROSTART). Nous délivrons des Europass Mobilité (EUROSTART) ou des portefeuilles de compétences qui peuvent être assimilés au Supplément au diplôme pour les courts séjours de mobilité.

Notre stratégie de recherches de partenaires à l'étranger (établissement d'enseignement, entreprises, institutions, etc.) en Europe et hors Europe répond également aux directives du programme Erasmus dans le souci constant de chercher à internationaliser nos formations.

Le CFA va concrétiser très prochainement son partenariat avec l'Ecole H13 (Hambourg) pour ses BTS Commerce. Une réflexion est menée sur les pratiques commerciales entre les 2 pays.

En outre, le CFA accueille des apprenants européens et non européens dans toutes ses formations du niveau V au niveau I. Nous travaillons également sur un projet international concernant le Chili

sous l'égide de la Région Ile de France et en partenariat avec 3 CFA franciliens (Tourisme/Hôtellerie, Transport, Restauration et Bâtiment), la Région métropolitaine de Santiago et l'Université Métropolitaine Technologique (UTEM) de Santiago, afin de répondre au manque d'encadrement intermédiaire. L'objectif à terme est de former des formateurs et des professionnels chiliens dans chacun des domaines prévus. Ce projet devrait permettre également, à terme, à de jeunes français et chiliens d'effectuer une mobilité d'études ou de stage dans le cadre du programme Erasmus en France ou au Chili.

Impact escompté de la participation du CFA au Programme sur la modernisation de l'établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique à réaliser.

- Le CFA forme des apprentis à forte expérience professionnelle mais qui rencontrent des difficultés en langue (anglais) et en matières générales qui les freinent dans la poursuite de leurs études. La mobilité leur donne une chance de développer des compétences linguistiques, professionnelles et des savoir-faire utiles en niveau supérieur. Ainsi, le projet EUROSTART renforce-t-il les niveaux de qualification et les possibilités d'insertion professionnelle. Remobilisés, ils effectuent parfois une année à l'étranger, par ex. à l'Université de Birmingham (UCB), ou intègrent une formation supérieure en France à laquelle ils n'auraient pu avoir accès. Pour prolonger cette démarche qualifiée, il est crucial que nous obtenions ce label.

- L'apprentissage contribue à la professionnalisation de l'enseignement supérieur, en adéquation avec les besoins des entreprises. La mobilité est un vecteur de partage et de développement. Savoir-faire (enseignement professionnel, relations entreprise, accompagnement, suivi et évaluations via le livret électronique, visites entreprises, e-learning, formations de formateurs et des maîtres d'apprentissage) et expertise sont placés au cœur de notre vision stratégique à l'international. La relation demeure très étroite entre le CFA et l'entreprise : formation et accompagnement pertinents avec adaptation du cursus de formation. Avec la Charte, nous pourrions continuer ce que nous faisons et le faire partager à l'international.

- Avec la mobilité, nous améliorons nos formations en apprentissage. Nous confronter aux pratiques pédagogiques de nos partenaires étrangers, bousculer nos habitudes d'ingénierie et renouveler nos contenus tendront à rehausser la qualité de l'enseignement dispensé. Les rencontres organisées entre les anciens et les nouveaux participants contribuent aussi à l'amélioration de l'orientation professionnelle et à la définition/redéfinition du projet professionnel. Avec l'obtention de la Charte, nous poursuivrons l'existant et de concert avec la Région Ile de France et les institutions nous nous orienterons vers un apprentissage européen valorisé par la reconnaissance des ECTS.

- Le triangle CFA/recherche/entreprise est axé sur les innovations pédagogiques et technologiques pour optimiser les critères de qualité dans l'enseignement professionnel : plans de formation, outils de liaison, ingénierie pédagogique, utilisation des TICE. Ce transfert d'innovation à l'international sera facilité avec la Charte Erasmus.

- Dans l'apprentissage, 3 principales sources de financement pour le CFA : la Région, la taxe d'apprentissage et les prestations extérieures pour le fonctionnement. Ces cofinancements confèrent au CFA l'obligation de résultat en nous plaçant sous contrôle indépendant tout en nous accordant autonomie et osuplesse. Objectif : moderniser constamment nos formations pour une qualité d'excellence tout en maîtrisant les coûts. Notre service qualité veille à la permanence de la qualité de nos pratiques.